

Étaient présents : Mme. GLOVER (élue référente), M. DUPUIS (agent de la ville), Mme ROUSERÉ, M. DELZORS, M. PEDRO, M. POIRIER, M. SAINT-MARTIN et Mme BEAUCHARD

Étaient excusé : M. ANGEL

Étaient absents : M. DYPRE, M. & Mme FREDON

Objet : présentation, prise de contact effective et mise en activité du comité de quartier

Préambule

L'élue référente du comité de quartier ainsi que le représentant de la mairie remercient les membres du comité pour leur engagement au sein de leur quartier.

Rappel du rôle

Les membres seront un lien entre la mairie et les habitants de leur quartier et pourront être consultés par la mairie suite à des projets envisagés par la commune.

Temporalité des réunions

Une réunion par trimestre est envisagée afin de permettre aux membres de s'exprimer et de faire des propositions pour améliorer la vie dans le quartier.

Une fois par an, le maire réunira les membres du comité de quartier afin de prendre connaissance des desiderata

Rôle des membres du comité

- Rôle principal : servir de relais entre les habitants de leur quartier et la municipalité,
- Collecter et transmettre les remarques et suggestions des habitants du quartier,
- Soumettre des propositions d'actions du quartier,
- Faire que les habitants soient une force de propositions

Élection du secrétaire

Un vote est organisé pour l'élection du secrétaire. Mme BEAUCHARD, seule candidate est élue à l'unanimité.

Présentation des membres du comité de quartier

Les membres ont fait part de leurs interrogations et propositions. Les thématiques abordées ont été :

- La végétation rue Ingres où il est demandé de remplacer les buissons/haies malades qui ont été enlevés.
- Ralentisseur rue Ingres : vraiment réglementaires ? Nous avons demandé les "normes" et une vérification car beaucoup de voitures touchent lors du franchissement, et ceci même à l'arrêt.
- Le Square du Jeu de Paumes : suggestions d'installation d'une 2^{ème} balançoire « nid d'oiseau » et d'une barrière de sécurité au niveau de l'entrée + création d'un point d'eau. Demande d'installation d'un marchand de glaces. Cette proposition coïncide avec une réflexion de la mairie d'installer un foodtruck les weekends des mois chauds de l'année.
- Installation de 2 caméras supplémentaires dans le quartier : vérification des services de la mairie si un budget existe pour cela
- Etat des routes du quartier : actuellement pas de projet de réfection globale mais rebouchage des

trous

- Pas d'installation de ralentisseurs supplémentaires dans « le village »
- La circulation des camions et la vitesse excessive rue Aristide Briand, rue du Belvédère : [installation d'un radar pédagogique ?](#)
- Cabinet médical et paramédical : accord pré-signé – [ouverture pour dans moins d'un an](#) – Où ?
- Pas de commerces supplémentaires au Belvédère
- Construction de [350 logements](#) au bout du Chemin de la Queue en Brie, côté Ormesson
- Nuisances de [l'antenne 5G](#) installée 11 rue du Belvédère
- Démolition de [la maison squattée](#) rue du Belvédère ?
- Ouverture d'un centre culturel en 2023 (parking du théâtre)
- Nuisances et conflits provoqués par l'installation d'une activité commerciale 10 rue Fragonard
- [Haies non taillées](#) donnant sur un trottoir : inciter le voisinage et les informer sur les risques encourus
- Demande d'installation [de poteaux ou bacs à l'entrée des tournants de la rue Henri Matisse et de la rue Vigée Lebrun](#) pour empêcher le stationnement qui peut être générateur de dangers
- Point sur les nuisances générées dans le [champ de la Maillarde et la ZI](#) et le [positionnement de la mairie](#) sur le sujet (les silos de la BIR, les utilisations des parcelles à proximité des résidences, travaux de nuit d'un agriculteur, sulfatage à proximité des habitations et maintenant d'une école...)
- [ZFE](#) : interdiction des Crit Air 3 en juillet 2022, et interdiction des voitures Diesel en janvier 2024
→. [quelle est la position de Chennevières sur Marne sur la question ?](#)